Image not found or type unknown

Comment rédiger un CV pour un emploi dans l'informatique ?

Fiche pratique publié le **12/09/2018**, vu **1049 fois**, Auteur : Mathilde Lambert

Vous venez d'obtenir un diplôme en informatique. Vous en êtes très fier et vous vous empressez de rédiger un CV dans l'espoir d'obtenir un emploi intéressant. Vous espérez trouver un poste où vous pourrez utiliser vos compétences et qui vous offre la chance de vous épanouir dans un domaine où vous pensez être capable d'exceller.

Vous venez d'obtenir un diplôme en informatique. Vous en êtes très fier et vous vous empressez de rédiger un CV dans l'espoir d'obtenir un emploi intéressant. Vous espérez trouver un poste où vous pourrez utiliser vos compétences et qui vous offre la chance de vous épanouir dans un domaine où vous pensez être capable d'exceller.

Rédiger un CV pour un emploi informatique

Précisez vos compétences en savoir, savoir-faire et savoir-être

Pensez à mettre en avant votre savoir en premier lieu. Étant donné que vous cherchez un emploi dans le domaine de l'informatique, énumérez vos performances et en l'occurrence tous les diplômes obtenus en rapport avec l'informatique. Notez votre manière d'agir dans certaines situations données ou envoyez une vidéo de l'un des travaux effectués par vous-même en ce domaine. Ne négligez pas de vous exprimer à propos de votre personnalité en citant vos qualités principales et pourquoi pas l'un de vos défauts si vous estimez en avoir un : ce n'est qu'ainsi que le recruteur pourra évaluer votre manière d'aborder un éventuel travail.

N'hésitez pas à valoriser votre expérience professionnelle

Si vous postulez pour votre premier poste d'informaticien, n'oubliez pas de le mentionner, de citer d'éventuels stages que vous auriez effectués en informatique et de nommer les entreprises dans desquelles ces stages ont eu lieu. Si vous avez des expériences professionnelles précédentes, précisez dans quelle branche spécifique de l'informatique vous êtes le plus performant. Vous pouvez expliquer notamment les raisons pour lesquelles vous n'êtes plus à cet emploi et le plus que vous êtes en mesure d'offrir au sein de l'entreprise auprès de laquelle vous postulez, sans oublier ce que vous en attendez vous-même. Une certaine détermination doit être ressentie à la lecture de votre CV. Le ton ne doit en aucun cas être hésitant, mais plutôt avenant et montrer une assurance certaine et une confiance en vos capacités.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés